

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Logiciel COALA

Objectif de la formation :

- Être capable de tenir une comptabilité courante
- Comprendre les logiques des écritures comptables
- Avoir une bonne approche du compte de résultat et du bilan
- Apprendre à comptabiliser les écritures d'achats et de ventes à partir de documents réels
- Enregistrer les opérations sur le logiciel Coala

Public concerné et pré requis :

Tout public dirigeants de TPE-PME, conjoint(e), personnel administratif.

Les stagiaires doivent être équipés du logiciel COALA

Modalités techniques et pédagogiques

- La formation est réalisée à l'aide de support formateur (vidéoprojecteur, documentation, exercices...) ou sur le poste de travail
- Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur.

Suivi et évaluation

- Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.
- Questions / Réponses tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité et de fin stage

Modalités de déroulement

Adaptation du programme en fonction du/des besoin(s) du/des stagiaire(s).

Programme :

1- Les règles et les principes comptables

- Connaître les principes comptables français
- Appréhender les règles comptables à appliquer
- Rappel de la nouvelle réglementation comptable (loi de finances)

2- Les états de synthèse

- L'activité : Détermination du résultat d'un exercice
- La situation patrimoniale : le bilan
- Les annexes : informations à y porter

3- Le fonctionnement des comptes / Numérotation du Plan comptable

- Le Compte de Résultat détaillé du PCG
- Le Bilan détaillé du PCG
- Les notions de débit et de crédit

4- Les achats et les ventes

- Les factures d'achats / d'avoir
- Les factures de vente
- La comptabilisation des remises commerciales

5- La comptabilisation des charges et des produits

- Enregistrer les charges courantes
- Le traitement des immobilisations
- Comptabiliser les produits reçus

6- Les encaissements et décaissements

- Les opérations de banque et de caisse
- Le règlement des créances (clients)
- Le règlement des dettes (fournisseurs)